CR CSA FS du 25 Mai 2023 par Solidaires Finances Publiques 76

Début des débats à 14h30

Président : Monsieur Giroudet
Présence : Monsieur Margeault, Madame Volpato
Les 2 assistants de prévention
ISTT et les médecins de prévention : Absent

Lecture de la liminaire de l'intersyndicale (CGT, FO, Solidaires et CFDT)

Réponse du Président à la liminaire :

On a pas été très bon sur l'ordre du jour, lors du prochain CSA FS l'ordre du jour sera élaboré conjointement avec le secrétaire de la parité syndicale comme il est prévu légalement. L'observatoire interne se dégrade sur certains points (charges de travail, perspectives, stress, ….). Certains points positifs notamment la communication.
Le NRP ne sera en aucun cas modifié.
La réponse selon le Président : tout est dans le Com c'est à dire le contrat objectif et moyen qui est consultable sur Ulysse national (la direction va mouiller la chemise pour le promouvoir). Le courage managérial doit être de mise dans la notation.

Le directeur indique que l'accueil physique diminue, mais pour Solidaires, ce n'est que la conséquence des restrictions des horaires d'ouverture, de ce fait une explosion des e-contacts et du nombre d'appels téléphonique est constatée. Le Directeur souhaite un fort taux de décrocher mais ne regarde pas la qualité de la réponse apportée car peu ou pas de formations adaptées délivrées par la DRFIP 76.

PV du premier CSA-FS du 10 février 2023 a été validé.

Les fiches de signalement :

Il y a 11 fiches de signalement.
De nombreuses fiches sont liées à des propos insultants des usagers se présentant à l'accueil des Centres des finances publiques. Un courrier de mise en garde a été transmis à chaque fois à l'usager irrespectueux comme demandé par les OS ainsi qu'une lettre de soutien à l'agent victime.
Deux fiches de signalement on fait l'objet d'un article 40 du code de procédure pénale, c'est à dire qu'un signalement a été adressé au Procureur de la République pour dénoncer les faits.

Concernant une fiche de signalement, la médiation sociale proposée par la CGT via la cellule spécifique de Bercy est refusée par Monsieur Giroudet, il préfère réaliser une médiation sociale en interne. Si les Organisations Syndicales (OS) démontrent que tous les agents ne sont pas bien, Monsieur Giroudet réagira rapidement.
Il y a eu 5 accidents de service sur le premier trimestre 2023, 4 accidents ont conduit à un arrêt de travail.

Le registre Santé et sécurité au travail a été saisi principalement par les agents du Centre des finances publiques du Havre lié à des problèmes récurrents de chauffage. La température dans les locaux a pu descendre jusqu'à 12 degrés au cours de l'hiver dernier. Ce problème de chaudière est récurent tous les ans au Havre sans que la Direction ne prenne les bonnes décisions. Du télé travail a été accordé massivement aux agents qui le souhaitaient. Il semble que le télétravail soit la réponse à tous les problèmes en Seine-Maritime. La solution attendue est le raccordement dans 2 ans au système de chauffage communal.

Les installations provisoires, pendant les travaux, du hall du CC de Rouen semblent être conformes. Monsieur Castillo (Assistant de prévention) passe régulièrement faire un point sur la situation qui est compliquée depuis de nombreux mois.

Présentation de la note d'orientation ministérielle :

1. Un dispositif de formation pour accompagner la mise en place des nouvelles instances

2. Un réseau d'appui à la mise en œuvre de la politique santé sécurité et conditions de travail auprès des directions

3. Prévenir les risques liés aux projets de réorganisation par une évaluation de leurs impacts sur les conditions de travail et mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées

4. Développer une approche organisationnelle du télétravail

5. Poursuivre le développement de la culture de prévention par une politique de formation et d'information

6. Accompagner les impacts du changement climatique et la sobriété énergétique

---

Budget de la FORMATION SPECIALISEE pour l'année 2023 :

APMP : Madame Gibourdelle
107 euros par agent plus 20 euros pour l'enveloppe formation, réserve qui passe de 6 % à 9 %
Toutes les formations demandées sont en cours de réalisation.
Depuis plusieurs années la réserve n'est au final, jamais distribuée, cela va générer une nouvelle baisse du financement pour les conditions de travail.

Le Budget est de 138 400 euros pour l'année 2023.

Question sur la VMC du box de Bolbec : pas urgent, utile plutôt oui car c'est pour réaliser de l'accueil de proximité, il y a déjà 3 boxes disponibles.

Les OS sont contre le financement des bras articulés pour les écrans de la nouvelle cité de Rouen, car cela est lié aux choix du Préfet. Choix contesté par les OS depuis le départ, Monsieur Giroudet est d'accord pour ne pas les financer via la FS.

Le Centre des finances publiques de Montville malgré des travaux de rénovation importants est une passoire énergétique. Un audit énergétique doit être mis en place urgemment.

Monsieur Giroudet souhaite la mise en place un plan départemental de mobilité.
Certaines dépenses pourraient être financées par le budget de la FS.

Présentation par Julien Castillo du compte rendu de la réunion avec les pompiers sur le Risque d'explosion, incendie et nuage de gaz toxique de la cité administrative de Rouen.
Vous pouvez consulter le PPI (plan de prévention des incendies) de Rouen disponible sur google.
Il n'y a plus de salle de confinement dans la nouvelle cité.
Mise à l'abri maximum de 8h dans la cité administrative.
Pas besoin de stock d'eau minérale. Les sanitaires seront accessibles et l'eau est potable. Aucun danger de pollution de l'eau sanitaire.
En cas d'incident, il faut rester dans les bureaux, même si les fenêtres ont explosé.

Situation des agents vulnérables :

Pour rappel, les personnes vulnérables ont été identifiées comme étant à risque de formes graves de COVID 19 et ont été constamment protégées depuis le début de la crise sanitaire.
Les autorisations spéciales d'absence (ASA) pour les agents reconnus personnes vulnérables et présentant un risque élevé de développer une forme grave d'infection à la COVID ont pris fin le 28 février 2023. A cette date, il n'y avait plus d'agent en ASA dans le département.
Des agents vulnérables, au sens de la circulaire du 9 septembre 2021, ont également bénéficié d'un aménagement de poste de la part du médecin du travail préconisant le recours au télétravail pouvant aller jusqu'à 5 jours par semaine. Au 28 février 2023, il est aussi mis fin à ce dispositif. A cet égard, une procédure concernant le retour physique au bureau des agents concernés a été mise en place.
Avant toute reprise, les agents vulnérables ont été contactés par les médecins de prévention.
Chaque entretien a fait l'objet d'une fiche de visite permettant soit d'organiser le retour de l'agent en présentiel avec, éventuellement, un aménagement, soit le maintien en télétravail.
Les fiches de visite ont été transmises aux responsables de service dans un souci de bonne réintégration de l'agent au sein de l'équipe, tant relationnelle qu'organisationnelle.

Mise en place d'une nouvelle organisation en cas d'évacuation incendie :

L'organisation qui consistait à nommer des agents comme guide et serre-file est fragilisée du fait notamment des nouvelles organisations du travail.

A présent, n'importe quel agent d'un service peut être désigné guide-file. Dans ce cadre les brassards seront à disposition à proximité du lieu d'évacuation. Le premier qui se saisira du brassard assurera le rôle de guide-file.

Le serre-file, quant à lui, doit être de manière privilégiée, le plus haut gradé du service présent.

Les agents ne pouvant évacuer la cité doivent rester dans une pièce après avoir été emmené par le serre-file et peuvent rester seuls.
Avec les portes coupe feux, une personne peut rester isolée une heure sans problème, les pompiers de Rouen pouvant intervenir en moins de 10 minutes.

Solidaires invite l'ensemble des agents du Département à s'inscrire aux formations financées par le budget de la FS.

Phase 3 de la cité administrative :

A la fin de la phase 3, tous les agents en installation provisoire emménageront dans leurs locaux définitifs et de nouveaux services (ceux du Boulevard d'Orléans, le centre de contact et la trésorerie Seine-Maritime Amendes), soit près de 200 agents situés hors de la cité administrative, intégreront les locaux.

Bien que certains agents soient amenés à changer de site, leur cadre de vie au travail ne sera pas profondément modifié par le projet cité. Les conditions de restauration restent identiques, les agents du boulevard d'Orléans et ceux de la rue Malouet et de la rue Desseaux se rendent déjà au restaurant administratif de la cité administrative et les agents du centre de contact qui disposent aujourd'hui d'une solution de restauration collective disposeront, à l'avenir, de la possibilité de déjeuner à l'AGRIA.
Les agents étant tous sur la résidence administrative de Rouen, il n'y a pas de modification concernant les trajets domicile-travail.

Concernant le stationnement, les agents du centre de contact, du PRS et de la trésorerie Seine-Maritime Amendes, qui disposent, pour certains, d'une possibilité de stationnement sur leurs sites respectifs, pourront, s'ils en remplissent les conditions, stationner dans le parking de la cité administrative. Les agents du boulevard d'Orléans disposent d'ores et déjà d'un droit d'accès au parking de la cité.

A ce jour les conditions ne sont pas connues par la Direction ….. !!!!!!!

Les plans du CC de Rouen ne sont pas satisfaisants par rapport à la réglementation de 2019 définis par le Secrétariat général, l'ensemble des documents avaient été transmis par Solidaires en 2022 et il semble que Monsieur Giroudet n'en a aucunement pris connaissance à notre grand regret.

Divers :

Le docteur Lesage (nouveau médecin de prévention) arrivé en début d'année 2023 souhaite rencontrer les OS pour discuter et se présenter.

Objectif du 23 juin pour la publication du mouvement local de mutation

Le président fait l'annonce que Les SGC de EU et de NEUFCHATEL, la trésorerie hospitalière de Dieppe et SMA seront portés à 100 % au niveau du Tagerfip.

Fin des débats 18 heures.

VOS REPRESENTANTS SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 76